

Le Département du Calvados et la Délégation
Grand Ouest de l'AFGC
vous invitent à la présentation et à la visite du chantier

CONSTRUCTION DES OUVRAGES DE LA LIAISON RD 403-RD 402 AU NORD DE CAEN



PROGRAMME

- 8 h 30 Accueil au château de Bénouville
- 9 h 15 Allocution de bienvenue du Conseil Départemental du Calvados
- 9 h 30 Ouverture par l'AFGC : Présentation et organisation de la journée
- 9 h 40 Présentation de l'organisation de la maîtrise d'ouvrage.
- 9 h 55 Présentation et historique du projet et des ouvrages.
- 10 h 25 La phase de conception des aménagements.
- 10 h 35 Le contexte environnemental.
- 10 h 50 La maîtrise d'œuvre : Désignation, répartition, organisation et missions.
- 11 h 05 Les entreprises : Désignation, pilotage, répartition et organisation des travaux
- 11 h 15 Le déroulé des études et l'organisation des contrôles extérieurs
- 12 h 05 Les matériaux
- 12 h 15 La sécurité
- 12 h 30 Repas au château de Bénouville
- 14 h 30 Transfert sur le site, visite du chantier.



Afin de permettre un nouvel accès à la presqu'île de Caen en plein développement tout en soulageant Colombelles d'une partie du trafic, une nouvelle liaison routière de 870 mètres comprenant trois ouvrages est réalisée par le Conseil Départemental du Calvados.

Ce chantier au coût global d'une dizaine de millions d'euros est financé par la communauté urbaine de Caen-la-Mer, le Département du Calvados et la Région Normandie. La conception de ces ouvrages d'art a été réalisée par le groupement de Maîtrise d'œuvre EGIS – STRATES OA. Un viaduc mixte de 148 m, en deux travées (62 et 83 m) dont une enjambrera l'Orne, verra le jour cette année. Les deux culées et la pile seront fondées sur 20 pieux de 800mm et 1200mm de diamètre. La charpente métallique, mise en œuvre par lancement, sera constituée de deux PRS de hauteur variable reliés par des entretoises et le hourdis béton sera réalisé à partir de dalles préfabriquées. Une passerelle piétonne métallique en acier auto-patinable de 27 ms passera au-dessus de la nouvelle voie assurant la continuité de l'allée cavalière existante et un pont cadre de 13.40 m de long et 10.00 m de large, prolongé par 4 murs de soutènements matricés sera réalisé sous la nouvelle desserte pour rétablir l'ancienne voie ferrée de la SMN. Des écrans acoustiques seront également installés pour répondre aux attentes exprimées lors de l'enquête publique.

Modalités pratiques d'accès au château de Bénouville :

Coordonnées : Nord : 49°14'21,23" ; Ouest : 00°16'59,56"

Adresse : Angle de l'avenue de Caen et de la rue du Grand Clos à Bénouville

Contacts : Michel LAUDE : 06 83 39 31 19 - Nicolas LOUBLY : 06 64 53 70 17

EPI : Chaque participant devra en être équipé. (baudrier, casque, chaussures)

Participation

Adhérent AFGC pour 2019 **48€**

Actif non encore adhérent AFGC pour 2019 **85 €**

Etudiant (adhésion offerte) **15 €**

Retraité non adhérent **68 €**

(Pour les non-adhérents, l'inscription comprend l'adhésion pour le reste de l'année en cours)

Modalités d'Inscription (une fiche par participant)

En transmettant le questionnaire renseigné ci-joint, dès que possible

(l'effectif étant limité à 55 participants)

A : michel_laude@orange.fr, en conservant le format ".xlsx",

ou : par voie postale AFGC M.Michel LAUDE, 21 rue de la Troménie 29000 QUIMPER,

avant le 25 mai 2019